

[29 avril 1525]

Lettre de Louise de Savoie à Clément VII, p. p. Balan, *Monumenta saeculi XVI^e*, tome I, N. 261, pp. 344-345

Y demande un rescrit contre les luthériens, impressionnée par malheurs publics, désireuse de se concilier le Pape ; espérait sans doute limiter la répression aux luthériens avérés, et sauver ceux qu'elle voulait sauver.

Demande au pape d'autoriser contre les hérétiques les commissaires établis par le Parlement à procéder contre les sectaires.

Dès 1230 environ, l'« *inquisito hereticae pravitatis* » fut généralement déléguée par le pape à des commissaires spéciaux ; bien qu'en théorie les évêques conservassent leur juridiction sur ce point, en fait elle était absorbée par celle des commissaires = une « *inquisitio delegata* ».

Esmein, p. 77.